

15 décembre 2017



association 1901

Allée des Ginestés

83330 Le Beausset

lesginestesvigilants@gmail.com

Madame Valérie Gomez-Bassac
Députée de la 6ème circonscription du Var

objet : protection de l'environnement de Sud Sainte Baume

Madame la Députée,

Notre association, Les Ginestés Vigilants, créée au printemps 2012 a pour objet « *la protection et l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie ainsi que la défense des intérêts généraux des habitants du quartier des Ginestés et de l'ensemble de la commune du Beausset (Var) ...* »

Notre quartier des Ginestés se situe à 7 km, à vol d'oiseau, à flanc de colline, au Sud-Sud-Est de l'ensemble aéroport-circuit du Castellet.

Avec du vent du Nord-Ouest, le plus fréquent, nous entendons déjà très distinctement les bruits provenant de l'aéroport et du circuit automobile. Nous sommes donc directement concernés par l'évolution de l'activité de ces deux pôles.

En 2016, nous avons exposé notre perception sur **la question du bruit de l'aéroport** dans le cadre de l'enquête publique relative au Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport du Castellet. Vous trouverez, en pièce jointe, le communiqué que nous avons diffusé à cette occasion.

Par nature réglementaire, ce plan se limite à des zones de bruits très proches de la piste de l'aéroport. Les effets environnementaux sur un secteur géographique plus large ne sont pas du tout abordés.

Ce sont les conséquences de l'évolution annoncée de l'activité de l'aéroport du Castellet qui nous préoccupent plus particulièrement.

La marche vers un nombre très élevé de mouvements (14000 d'ici 2020, 21000 d'ici 2025, 50000 d'ici 2030), l'augmentation de la taille des avions et la part du trafic aérien dévolu aux hélicoptères (3000 mouvements en 2020, 15000 en 2030 pour des engins qui se déplacent relativement lentement, à basse altitude, avec un fort volume sonore réfléchi par le relief), vont générer des nuisances de plus en plus insupportables dans notre secteur relativement protégé.

Il est clairement envisagé que l'aéroport du Castellet soit appelé à jouer le rôle d'aéroport complémentaire à ceux de Marseille-Provence, Nice et Toulon-Hyères. La forte augmentation prévue des vols d'hélicoptères en est une conséquence.

Les tentatives actuelles de Messieurs Estrosi et Muselier d'ouvrir l'aéroport à des avions provenant de l'extérieur de l'espace Shengen confirment cette piste, d'autant plus que vous semblez abonder dans leur sens.

Cette volonté affirmée à de nombreuses reprises, comme la gestion de l'aéroport confiée à Vinci-Aéroports, va dans le sens des ambitions affichées en 2015 par le directeur de l'aéroport, François André. Il évoquait les nouveaux équipements (approche GPS) de haut niveau permettant des atterrissages dans toutes les conditions atmosphériques et indiquait que son objectif est de multiplier le trafic par 10, ce qui le porterait à 90000 mouvements par an, quasiment le double de ce qui est annoncé dans le PEB !

La question de la pollution atmosphérique, rarement abordée, nous préoccupe également.

Nous sommes directement touchés par les pollutions locales directes en phases approche/décollage qui ont un fort impact sur la santé publique (CO, hydrocarbures imbrûlés, COV, NOx, particules fines).

Nous sommes également touchés par la pollution d'altitude intermédiaire.

Cette pollution atmosphérique et ses effets nocifs croîtront automatiquement avec l'augmentation du trafic et l'utilisation de plus en plus importante d'appareils de grandes tailles.

Nous n'oublions pas **les nuisances sonores provenant du circuit**.

Nous subissons très fréquemment les nuisances sonores liées à l'activité du circuit du Castellet. Le bruit est porté par le vent. En effet, la vitesse du vent augmente avec l'altitude, rabattant vers le sol le trajet de propagation du son.

Ainsi, les bruits provenant du plateau du Camps sont fortement portés, vers notre quartier, par le vent de Nord-ouest, le Mistral, et les effets d'écho dus au relief sont nombreux.

Les éléments fournis par la direction du circuit dans le cadre de son Comité Consultatif Environnemental, ne sont pas des plus convaincants. Les mesures qui nous ont été présentées sont des moyennes qui gommant les crêtes. Or ce sont les maximums que nous subissons. De plus les mesures extérieures (entrée du circuit et hameau Bois Soleil) étant faites dans des zones très bruyantes, les bruits émergents sont largement minorés par rapport à des mesures qui seraient faites dans les zones résidentielles calmes.

Aux côtés des autres associations locales qui se mobilisent contre l'augmentation des nuisances évoquées ici, nous tenons à porter à votre connaissance l'ensemble de ces éléments.

Il nous semblerait constructif que vous organisiez une réunion d'échanges sur ces points.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, l'expression de nos meilleurs sentiments,